



PASSEPORT SPORTIF

Adhérent: _____

KFBC Clichy

Siège social.

13, rue Bardin.
92110 Clichy.

kfbc-clichy.com

Tel : 07 61 58 68 96

Tel club : 09 83 06 89 30

Mail : kfbc.clichy@yahoo.fr



Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance: _____

Adresse: _____

Profession: _____

Téléphone(s): _____ / _____

Email: _____

CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné Docteur, _____ certifie Apte Inapte
 M. Mme. Mlle. _____ ne présentant à ce jour aucune
 contre indication à la pratique du Kick-boxing, Muay-Thai, Grappling-Luta livre, Pancrace-MMA.

Saison 2021/2022

Age: _____

Taille: _____

Poids: _____

Date: _____

Cachet et signature du médecin:

Saison 2022/2023

Age: _____

Taille: _____

Poids: _____

Date: _____

Cachet et signature du médecin:

Saison 2023/2024

Age: _____

Taille: _____

Poids: _____

Date: _____

Cachet et signature du médecin:

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), M. Mme. Mlle, _____
 demeurant à l'adresse: _____
 autorise, ma fille, mon fils, _____ à pratiquer au club KFBC et en compétition.

Saison 2021/2022 Date: _____ Signature: _____

Saison 2022/2023 Date: _____ Signature: _____

Saison 2023/2024 Date: _____ Signature: _____

Personne à prévenir en cas d'urgence:

M. Mme. Mlle, _____ Tél: _____

PARTIE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

Saison	Chq.	Esp.	Nom	Date	Numéro	Montant
2021/2022	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
2022/2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
2023/2024	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

REGLEMENT INTERIEUR DU KFBC CLICHY

COTISATION ANNUEL ET LICENCE

La cotisation annuelle est fixée par les membres du bureau. Le paiement de la cotisation incluant la licence, soit en paiement unique, soit en 3 chèques. Le règlement de la cotisation annuelle est définitif et non-remboursable. La cotisation est payable au début de l'inscription par chèque à l'ordre du KFBC CLICHY. Cette cotisation comprend l'adhésion au "club" dans le cadre de l'entraînement liées aux disciplines de l'association.

En fonction du nombre de retards de paiement, le sportif peut être sanctionné d'une suspension pour une période de 5 jours voire d'une exclusion de l'association.

En cas de désistement, de suspension ou d'exclusion, la cotisation déjà versée n'est pas remboursée. Par ailleurs, l'adhérent a 8 jours à compter de sa date d'inscription pour fournir la totalité des documents cités ci-après :

- La fiche d'inscription dûment complétée.
- Un certificat médical précisant que la pratique du kick boxing, full contact, muay thaï, grappling et pancrace n'est pas contre indiquée ;
- Pour les compétiteurs 8 jours supplémentaires : le résultat du fond de l'oeil et de l'électrocardiogramme.
- 2 photos d'identité.
- Pour les mineurs (4/17 ans révolus) : une autorisation parentale précisant l'acceptation de la pratique du kick boxing, full contact, light contact et muay thaï et signature du présent règlement intérieur.

En aucun cas, l'adhérent ne pourra commencer l'entraînement sans avoir remis, au minimum le certificat médical, la fiche d'inscription et l'autorisation parentale pour les mineurs.

Lorsque l'adhérent se sera acquitté du 1er règlement, il se verra remettre un pass adhérent personnalisée.

DISCIPLINE

Tenue vestimentaire.

Les sportifs et sportives doivent s'équiper obligatoirement :

- Un protège dents et casque de protection.
- Des bandes ou mitaines.
- Protection tibias/pieds.
- Gants d'entraînement.
- Vêtement de sport souple et propre.

ASSURANCE

Pour le bon fonctionnement de l'assurance, le matériel obligatoire doit être utilisé lors des assauts au cours des entraînements et des diverses manifestations sportives (interclubs, stages où compétitions). Tous entraînement dans la salle du KFBC CLICHY sans la présence d'un encadrant du club, ne sera pas sous la responsabilité de l'association en cas d'accident où blessure.

HYGIENE

Chaque adhérent de l'association doit respecter l'hygiène des sanitaires, des douches, de la salle, du matériel et des vestiaires, ainsi que de porter des vêtements propres.

SECURITE

- Les ongles des pieds et des mains doivent être coupés ras :
- Il est fortement recommandé de ne pas venir aux entraînements avec des objets de valeur (portable, bijoux, montres etc.) Si tel n'est pas le cas, les bijoux, montres et autres objets doivent être ôtés avant chaque entraînement.
- Mastication du chewing-gum est interdite.
- Les adhérents sont tenus de respecter les consignes de sécurités régissant l'occupation de la salle.
- L'association décline toute responsabilité en cas de vol dans la salle ou les vestiaires.

COMPORTEMENT

Les sportifs et sportives se doivent de respecter les horaires des cours, le programme et le lieu d'entraînement ainsi que les entraîneurs, les membres du Bureau et du Conseil d'Administration, enfin le respect doit être mutuel entre tout adhérent de l'association.

Tout écart de conduite sera sanctionné par une suspension voire une exclusion selon la gravité de l'acte commis.

SEANCE D'ENTRAINEMENT

Les horaires d'entraînement sont fixés par le Bureau Directeur avant le début de chaque saison sportive en fonction des disponibilités des infrastructures mises à la disposition de l'association.

SANCTIONS

Les sanctions de suspension ou d'exclusion dans le cadre de fautes disciplinaires ou d'impayés sont décidées par le Bureau selon les statuts de l'association.

L'association décline toute responsabilité pour les actes commis par des sportifs ou sportives suspendus ou exclus.

Tout adhérent ne respectant pas ce règlement se verra refuser l'accès au club pour le reste de l'année sans remboursement de la cotisation et ni préavis.

AUTORISATION PARENTALE ET DROIT À L'IMAGE

- A utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif des photographies représentant leurs enfants, ainsi qu'à exploiter ces clichés à des fins sportive.
- D'intervention médicale et hospitalisation en cas d'extrême nécessité.

Signatures Adhérent :
(Pour les Mineurs Signature des Parents où du Tuteur légal)